



Institut Luxembourgeois de Régulation - Communiqué - Secteur Gaz Naturel.

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a lancé une consultation publique portant sur les modalités d'équilibrage pour le marché intégré de gaz naturel Belux.

Le document mis en consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de celui-ci. La consultation se termine le 10 juillet 2017.

Luxembourg, le 9 juin 2017.

La Direction





Conseil d'État - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 7 juin 2017, Madame Agnès DURDU est continuée dans sa fonction de Vice-Présidente du Conseil d'État, avec effet au 19 juin 2017.





Arrêté ministériel du 30 mai 2017 portant nomination de nouveaux membres du groupe de travail chargé de l'élaboration du programme directeur d'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 26 janvier 2016 arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du groupe de travail chargé de l'élaboration du programme directeur d'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 janvier 2017 portant nomination des membres du groupe de travail chargé de l'élaboration du programme directeur d'aménagement du territoire ;

Sur proposition des ministres du ressort concerné ;

Arrête :

Art. 1^{er}.

Madame Pascale Junker, adjointe à la coordination générale du département de l'aménagement du territoire, est nommée en tant que membre effectif représentant le ministre ayant l'Aménagement du territoire dans ses attributions et désignée comme présidente du groupe de travail chargé de l'élaboration du programme directeur d'aménagement du territoire, en remplacement de Monsieur Frank Vansteenkiste, dont elle terminera le mandat.

Art. 2.

Monsieur Frank Vansteenkiste, conseiller de gouvernement 1^{ère} classe, est nommé en tant que membre suppléant représentant le ministre ayant l'Aménagement du territoire dans ses attributions, en remplacement de Monsieur Marco Tholl, dont il terminera le mandat.

Art. 3.

Monsieur Marco Tholl, employé A1, est nommé en tant que membre suppléant représentant le ministre ayant l'Aménagement du territoire dans ses attributions, en remplacement de Madame Petra Groen, dont il terminera le mandat.

Art. 4.

Monsieur Pierre Reding, premier conseiller de Gouvernement, est nommé en tant que membre suppléant représentant le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en remplacement de Monsieur Nicolas Neumann, dont il terminera le mandat.

Art. 5.

Le présent arrêté est publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Ampliation du présent arrêté sera également transmise aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 30 mai 2017.

*Le Ministre du Développement
durable et des Infrastructures,*
François Bausch

